

France : le changement et la résignation

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1981)**

Heft 591

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1012053>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

quarante-cinq milliards à fin février et ont sans doute poursuivi depuis lors la progression entamée il y a une dizaine d'années et accélérée depuis 1978 (54 milliards à fin 1978 et 78,5 milliards à fin 1979).

Ces placements sont effectués essentiellement auprès des cinq grandes banques (37%) et des banques étrangères en Suisse (30%). Rappelons que les placements fiduciaires ne sont pas inscrits au bilan des banques mais leur total représente des montants qui dépassent largement la somme du bilan des filiales de banques étrangères en Suisse et des banques privées.

Tandis que le Crédit Suisse s'obstine à ne pas publier de données relatives aux placements fiduciaires qui lui sont confiés, l'UBS avouait en décembre à la fin de 1980 pour 16,6 milliards (+ 76,6% par rapport à l'année précédente) et la SBS pour 12,7 milliards (+ 55,5%)...

La sauvegarde des intérêts des clients des banques

Aussi y a-t-il dans ce canton des travailleurs (et des employeurs) de seconde zone: ceux qui doivent prendre un avocat et mener des procès ordinaires pour défendre leurs droits. Dès Fr. 8000.— de valeur litigieuse — seuil qui est très souvent atteint aujourd'hui — le procès a lieu devant la Cour civile du Tribunal cantonal. L'employé ne peut que se décourager en apprenant le «planning» de cette procédure: demande, réponse, réplique, duplique, déterminations, incidents éventuels, audience préliminaire, audience d'audition des témoins, expertises et déterminations sur celles-ci, enfin audience de jugement. Sans parler des délais: moins d'un an serait un extraordinaire tour de force.

Le projet étend les tribunaux de prud'hommes à tout le canton. Il leur accorde une compétence de Fr. 15 000.—. Il introduit un appel, c'est-à-dire un

vaut bien quelques efforts. L'Association suisse des banquiers n'a pas ménagé les siens pour informer les parlementaires et leur servir notamment un énorme avis de droit dû au professeur bâlois Peter Bockli, lequel conclut à la non-constitutionnalité d'un éventuel impôt anticipé sur le rendement des placements fiduciaires. La Banque Nationale a beau avoir elle-même contré, entre autres, cette partie de l'argumentation bancaire, rien n'y a fait: on n'entre pas en matière, un point c'est tout.

LA REVANCHE DES POSSÉDANTS

Cette attitude compréhensive qui protège des avoirs confiés à 81% par des étrangers va consoler un peu les possédants français de leurs déboires électoraux: il y a deux mois jusqu'aux élections législatives, pendant lesquels l'argent qu'ils auront eu la prudence de confier aux banques suisses leur rapportera dans les 9% à 12%, suivant la monnaie. Bonne position d'attente pour la revanche qu'ils espèrent.

recours complet si l'on n'est pas satisfait du jugement. Et cela sans frais pour le travailleur, pratiquement sans dépenses nouvelles pour l'Etat (les tribunaux ordinaires, trop chargés, pourront respirer un peu mieux).

Tout cela est loin d'être révolutionnaire, mais c'est du réformisme intelligent, qui développe un système efficace et éprouvé. Est-ce la raison du manque d'enthousiasme des travailleurs? Nous ne le croyons tout de même pas. Alors, à vos plumes, et vite (avant le 20 mai 1981)!

NB. Formules bleues d'initiative disponibles au Cartel syndical vaudois, av. Ruchonnet 45, case postale 231, 1001 Lausanne, tél. 23 94 33.

FRANCE

Le changement et la résignation

On ne va pas redire ici l'espoir extraordinaire qui monte de l'élection du socialiste Mitterrand à la présidence de la République française.

«Construire le changement», quelle étonnante perspective s'ouvre à nos voisins français! Au moment où la résignation règne en maîtresse un peu partout. Résignation face au progrès technique, résignation face aux puissances multinationales et aux puissances de l'argent, résignation face aux jeux de la politique politicienne.

Bien sûr, le risque manifeste et crucial d'évasion de capitaux en direction de notre pays nous aura rappelé le rôle peu reluisant que le système bancaire helvétique joue sur la scène internationale.

PS. Sur le front des médias, le lecteur et le télé-spectateur suisses ont bien sûr tout à gagner de l'éviction de l'équipe au pouvoir depuis le début de la Cinquième République. Même si le changement de ton n'est pas immédiat, au moins ne prédominera pas tout de suite une nouvelle servilité — maintes fois dénoncée, et de tous côtés — à l'égard du pouvoir en place. Ce serait à désespérer des gens de télévision à qui on pardonnera du reste difficilement l'accumulation des rengaines pro-gouvernementales tout au long de ces dernières années.

Autre mutation à suivre attentivement: l'allure des publications dites d'«opposition» et qui avaient la faveur de nombreux lecteurs suisses romands; que deviendront en particulier «Le Monde» et «Le Nouvel Observateur»?